

Journal d'un jeune instituteur [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **6 (1877)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment leur parti, car, on ne saurait le contester, le dialecte parlé dans nos campagnes, est l'un des plus grands obstacles au succès des classes primaires et secondaires.

Mais si ceux qui se préoccupent exclusivement du progrès de l'instruction populaire peuvent se réjouir de la future disparition du patois, il n'en sera pas de même de l'historien, du philologue et de tous ceux qui aiment à revivre, dans le présent, de la vie de leurs ancêtres. Ils rechercheront avidement les quelques débris échappés aux âges écoulés. Peu d'hommes auront plus de titres à leur reconnaissance que M. Chenu qui, par ses nombreuses publications et particulièrement par ce recueil de proverbes, aura contribué à sauver de l'oubli la meilleure part de notre langue et de nos traditions nationales.

Mais nous regrettons que l'orthographe dont s'est servi M. Cornu, le savant éditeur de ces proverbes, ne soit ni usitée ni connue, à moins d'une étude spéciale de l'alphabet qui ouvre cette publication.
R. H.



JOURNAL D'UN JEUNE INSTITUTEUR.

Dimanche, 12 novembre, (midi) — Je suis en ce moment triste, bien triste. Je suis seul dans ma chambrette, je sens tout le poids de la solitude. J'ai lu quelque part que Socrate demandait aux dieux que sa petite maison fût pleine de vrais amis. Ce profond penseur savait bien que la vie sans amis pour l'embellir et l'égayer est un fardeau souvent bien lourd. Hélas ! j'en fais l'expérience. Ici, je ne fréquente pas les jeunes gens ; je ne saurais le faire sans me compromettre ; au reste, mes goûts me tiennent éloigné des théâtres, où, à la campagne, ils font généralement leurs exploits. En cette saison, je ne vois que rarement mes collègues du voisinage. D'autre part, les relations amicales que j'ai conservées avec quelques anciens condisciples, vont s'affaiblissant de jour en jour. Je n'ai donc personne qui vienne s'asseoir avec moi au coin du feu, et avec qui je puisse jouir de la douceur des entretiens intimes ; personne, dans l'âme de qui je puisse déverser le trop plein de mon âme. Notre cœur est expansif ; soit que nous soyons dans la joie, soit que nous souffrions, nous aimons à communiquer nos pensées et nos sentiments ; dans le premier cas, nous y trouvons un surcroît de bonheur, dans le second une douce consolation. Nous sommes faits pour la société, et la vie sans amitié, sans « ce délice des bons cœurs, ce secours descendu du ciel aux premiers chagrins qu'ont eu les mortels, » est pénible et languissante. Pour trouver le bonheur dans la solitude et la retraite, il faut être plus que sages, il faut être des saints, comme l'étaient les Jérôme, les Antoine, les Pacôme, qui se retiraient dans les déserts pour y couler leurs jours dans la pénitence, la prière et la contemplation. Je n'ai point une âme de cette trempe, voilà pourquoi je souffre dans l'isolement. Mon cœur n'est point assez détaché des choses de la terre pour ne se reposer qu'en Dieu, et trouver en lui seul repos, soutien et bonheur. Mais j'ai ici des livres ; ce sont aussi des amis ; eux du moins sont fidèles et serviables, ils ne connaissent pas l'inconstance et le refroidis-

sement. Je vais à eux, ils dissiperont mon ennui, comme ils l'ont déjà fait tant de fois.

(*Soir.*) Dans mes heures de tristesse et de mélancolie, lorsque le présent me pèse, je me sens naturellement enclin à remonter le cours de mes années. J'éprouve un indicible plaisir à revivre dans cet heureux passé, à glaner quelques épis épars dans les champs féconds où, autrefois, sans m'en douter, je moissonnais, à pleines mains, les joies et les plus pures émotions. L'enfance, la première jeunesse, vues à travers ce prisme si richement nuancé, m'apparaissent comme un firmament azuré, semé d'étoiles sereines et radieuses. Hélas ! cette belle nuit, ce demi-crêpuscule, cette douce aurore eut son terme. Je vis se dissiper les ombres et les rives de l'enfance. Le grand jour se fit, évaporant la fraîche rosée du premier âge, et en flétrissant les tendres fleurs. Et maintenant, désillusionné, je tourne les yeux vers l'heureux passé qui me fuit pour toujours, et je répète avec amertume les paroles du poète :

Où donc est le bonheur ? disais-je. — Infortuné !
Le bonheur ! ô mon Dieu, vous me l'aviez donné !

Je prête alors l'oreille, avec recueillement, à la voix mystérieuse des souvenirs ; je m'enivre de leur poésie :

Elle vient me parler de mes jeunes années,
Par le souffle du temps bien vite moissonnées.
De la profonde nuit de mon obscur berceau,
De mon heureuse enfance enfouillie au hameau,
Des beaux jours écoulés au sein de la famille,
Des plaisirs innocents dont mon passé fourmille.
Elle met sous mes yeux le tableau du bonheur
Dont était inondé mon jeune et tendre cœur :
Parents, frères et sœurs, embellissant ma vie,
J'ignorais que ma coupe eût aussi de la lie ;
Avec un pied léger je foulais le gazon
Et la forêt voisine était mon horizon.
A travers prés et champs ma course vagabonde,
Mon doux enchantement au murmure de l'onde,
Les roses du printemps, de l'été les moissons,
Les fruits mûrs de l'automne, de l'hiver les glaçons,
Et du but de la vie apprendre le mystère,
Prier matin et soir sous les yeux de ma mère,
Puis aller le dimanche au temple du Seigneur,
Offrir pour mes parents les doux vœux de mon cœur :
Tels étaient mes plaisirs, mon bonheur sans partage,
Mes trop fortunés jours de l'heureux premier âge.
Mais hélas ! ici-bas, tout rayon de bonheur
N'est qu'un éclair brillant, mais rapide et trompeur.
Bientôt je dus quitter les champs et les prairies
Où j'ai tant promené mes molles rêveries.
Foyer de la famille, et sol natal adieu !
Une invisible main me pousse en d'autres lieux.
Et tout pensif j'entraîs dans les champs de l'étude.
Ma vie alors devint plus austère et plus rude,
J'y trouvais des rivaux ; pleins d'une noble ardeur
Je voulais du combat sortir avec honneur.
Enfin non sans effort, sans mêlée et sans peine
Avec quelques lauriers j'abandonnais l'arène.

Puis armé d'un brevet, fruit de labeurs constants,
Je consacrai ma vie au bonheur des enfants.

Le 13. — Je suis très-satisfait de ma journée. Ce matin, je suis entré en classe avec une bonne résolution : celle de veiller sur mon humeur pour en réprimer les saillies et j'en ai été vainqueur. Je me sens si faible du côté de l'humeur, il faut si peu de chose pour faire éclater mon dépit. Un enfant qui cherche à se distraire ou à déranger son voisin, qui promène son regard à droite et à gauche quand je parle, qui ne soigne pas un devoir, qui hésite en récitant une leçon : ce sont là souvent des sujets à une explosion. Alors je gronde, je fais peur à mes élèves, je les décourage par des paroles quelquefois peu mesurées. Je reconnais parfaitement ce faible de mon caractère ; depuis longtemps je travaille à m'en corriger et mes efforts ne sont pas toujours vains. Je passe parfois des semaines entières sans écartades bien notables. Je n'ose cependant pas trop me vanter de mon amendement ; si de temps en temps, je renouvelle mes bonnes résolutions, il arrive un moment de relâche et me voilà de nouveau emporté par mon humeur. Puis, comme les flots après la tempête, je m'apaise ; je reprends l'empire de mes facultés et gémis de cette rechûte. Tout ce qu'on a écrit sur la colère, tout ce qu'en a dit Sénèque me revient à la mémoire, et je rougis, moi chrétien de recevoir des leçons de morale d'un philosophe païen ; moi instituteur, éducateur de la jeunesse, si peu réglé dans les mouvements de mon âme, possédant si peu de cette douceur dont notre divin Maître nous a donné tant d'exemples, de son aménité et de sa bonté lorsqu'il s'écriait : *Sinite parvulos venire ad me* ; vraiment, j'en rougis.

Puis je pense à l'effet moral produit sur mes élèves, à ce qu'y a gagné la discipline de la classe. Les enfants savent parfaitement à quoi s'en tenir sur mes dehors de modération et de vertu ; trop souvent ils ont dû entrevoir mes imperfections et mes faiblesses. Quant à la discipline elle ne peut qu'y perdre aussi. Pendant la tempête, les enfants transis par la crainte, sont immobiles comme des statues ; mais revienne le calme, l'instituteur ayant perdu en considération à leurs yeux, son influence et l'amour que les enfants lui portent diminuent dans la même mesure. Et si ces orages se renouvellaient, mes élèves commenceraient à s'y habituer, comme les riverains des grands fleuves se font au bruit de la cataracte qui mugit non loin de leurs habitations ; alors que deviendrait la discipline ? Ces considérations m'inspirent alors de bonnes résolutions. A l'avenir, je ferai en sorte d'avoir sans cesse présent à l'esprit qu'une humeur réglée, un maintien calme et digne, beaucoup de patience et de douceur, doivent être le fond du caractère de l'instituteur dans sa classe. Je vais travailler de plus en plus à plier ma volonté sous ce joug.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

Le comité de la Société fribourgeoise d'éducation a, dans sa réunion du 16 mai, nommé les rapporteurs français, pour les trois questions mises à l'étude pour l'assemblée générale, qui aura lieu à Fribourg, le 20 septembre prochain.

Première question : Quels seraient le programme et la meilleure